



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2024

SA au capital de 8 846 649 euros

Siège social : 180 avenue de l'Europe
38330 Montbonnot-Saint-Martin



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024 ET ANNEXES

©2024 - Kalray Confidential - Not to be reproduced without the written consent of Kalray.

1/46



Sommaire

Sommaire	2
I. RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
1. Evénements significatifs sur le semestre écoulé	3
2. Evénements postérieurs a la clôture et perspectives 2024	4
3. Analyse des résultats	5
II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS DU 30 JUIN 2024	8
1. Bilan consolidé	9
2. Compte de résultat consolidé	10
3. Tableau des flux de trésorerie consolidé	11
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	12
III. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS du 30 juin 2024	13
1. Description de l'activité du Groupe	14
2. Continuité d'exploitation	16
3. Variations de périmètre	19
4. Méthodes comptables	20
5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ	32
6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	40



I. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SUR LE SEMESTRE ECOULE

1.1 Chiffre d'affaires

Au terme du 1^{er} semestre 2024, Kalray annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 10,9 M€, à comparer à 10,5 M€ au 2nd semestre 2023 et 15,3 M€ au 1^{er} semestre 2023. Ce montant est conforme aux dernières annonces et reflète l'allongement des cycles commerciaux et des difficultés d'approvisionnements sur certains composants déjà communiqués au marché.

La répartition du chiffre d'affaires semestriel est similaire à celle de l'an dernier, avec 60% sur la partie « Software » (partie logicielle de l'offre, principalement licences, complétée par les activités de support et de services connexes) et 40% sur la partie « Hardware » (vente de cartes d'accélération et de solutions matérielles complètes de stockage). Le chiffre d'affaires est réparti de façon relativement équilibrée entre l'Europe (inclus Royaume-Uni) et les États-Unis.

Au vu du pipe commercial actuel, Kalray anticipe pour l'exercice 2024 un chiffre d'affaires en forte progression au second semestre par rapport au premier semestre.

1.2 Trésorerie

La trésorerie disponible de Kalray s'élevait à 2 342 K€ au 30 juin 2024 contre 13 209 K€ au 31 décembre 2023.

La consommation de trésorerie s'explique essentiellement par la poursuite des efforts d'investissements en R&D sur la prochaine génération de processeur, DolomitesTM, partiellement compensés par l'amélioration du besoin en fonds de roulement (variation positive de 1,9 M€) et le tirage de 3 M€ sur la solution de financement évolutive (« Dynamic Revolving Credit Facility », ci-après « RCF ») avec BNP Paribas.

À noter que la non-réalisation du plan lié à l'acquisition de la société Pliops ne permet pas aujourd'hui de tirer davantage sur la ligne « RCF ».



2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES 2024

Evénements postérieurs à la clôture

Mise en place le 11 juillet 2024 d'un emprunt obligataire souscrit par la société d'investissement IRIS à hauteur de 6 M€ avec une possibilité d'extension, à la seule initiative de la Société, jusqu'à 10 M€.

Perspectives S2 2024

Au vu du pipe commercial actuel, la société prévoit toujours une nette amélioration de son EBITDA, et est confiant dans la réalisation de cet objectif.

Projets collaboratifs

Les projets collaboratifs qui ont démarré les années précédentes (5G OPERA, EPI SGA2, RENESENS, CORENEXT, IP3 et DeepGreen) se poursuivent selon le planning prévu.

Les projets CARAIBE et PIRANA se sont terminés au cours du 1^{er} semestre 2024.

Un nouveau projet a commencé au cours du 1^{er} semestre 2024 (ODYSSAI) et un autre (IPCEI Orange) a été confirmé pour un démarrage au cours du 2^{ème} semestre 2024.



3. ANALYSE DES RESULTATS

3.1 Chiffres clés du 1er semestre 2024

K€ (consolidated data)	30/06/23	30/06/24
Chiffre d'affaires	15 275	10 933
Subventions	460	1 446
Production immobilisée (R&D)	5 641	7 317
Autres produits	94	247
Produits d'exploitation	21 470	19 942
Achats et variation de stocks	(5 820)	(4 984)
Charges d'exploitation	(15 684)	(20 298)
<i>Dont charges de personnel</i>	<i>(10 680)</i>	<i>(12 942)</i>
<i>Dont autres charges externes</i>	<i>(5 016)</i>	<i>(7 356)</i>
EBITDA	(34)	(5 340)
Dotations aux amortissements et provisions	(4 317)	(8 597)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 351)	(13 938)
Credit d'impôt Recherche	1 474	3 101
RESULTAT D'EXPLOITATION retraité avec CIF	(2 877)	(10 836)
Résultat Financier	(116)	(361)
Résultat exceptionnel	(8)	92
RESULTAT NET	(3 001)	(11 105)

*La société considère que le résultat d'exploitation retraité, à savoir résultat d'exploitation + CIR, est un indicateur alternatif de performance pertinent.
La société indique également l'EBITDA (résultat avant charges financières, impôts et dotations aux amortissements).*



3.2 Produits

Chiffre d'affaires

Il se compose de la vente de matériel (processeurs, cartes et serveurs) et de la vente de licences software, services et support.

Au terme de ce 1^{er} semestre 2024, Kalray a réalisé un chiffre d'affaires de 10 933 K€, à comparer à 15 275 K€ au 1^{er} semestre 2023 et 10 554 K€ au 2nd semestre 2023, confirmant une stabilisation séquentielle de l'activité. Ce montant reflète l'allongement des cycles commerciaux et des difficultés d'approvisionnements sur certains composants

Le Chiffre d'affaires a été réalisé principalement en Europe et aux Etats-Unis.

Subventions

Les subventions **reconnues en produits** sur le premier semestre 2024 pour 1 413 K€ (460 K€ au 1^{er} semestre 2023) concernent principalement les projets liés au développement du processeur Coolidge.

Le montant des **subventions encaissées** au 1^{er} semestre 2024 est de 1 643 K€ (3 466 K€ au 1^{er} semestre 2023). Il s'agit principalement de versements pour les projets en cours CARAIBE, RENESENS et EPI SGA2.

Note sur la comptabilisation des subventions

Pour ce qui concerne le traitement comptable des subventions d'investissement, le règlement ANC n°2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative au traitement comptable des subventions d'investissement dans les comptes consolidés. En conséquence conformément à l'article 271-2 de ce règlement, la Commission des études comptables considère que les dispositions du PCG s'appliquent en la matière.

A ce titre, la société a décidé de retenir, parmi les deux méthodes possibles, la méthode suivante concernant le traitement des subventions d'investissement : comptabilisation en capitaux propres avec reprise au compte de résultat selon les modalités prévues par l'article 312-1 du PCG.

Le règlement n°2020-01 s'applique de manière prospective aux transactions survenues et aux contrats conclus à partir de la date de sa première application, soit au 1er janvier 2021. Ainsi, la comptabilisation des subventions antérieures au 1er janvier 2021 reste inchangée ; les subventions sont présentées en produits constatés d'avance dans les comptes consolidés en application de la recommandation du bulletin COB n°361.



Production immobilisée

Le montant activé au titre des frais de développement sur le 1^{er} semestre 2024 s'élève à 7 317 K€. Il concerne essentiellement les développements software de Coolidge 2, le design de la prochaine génération de processeurs, ainsi que les travaux sur les cartes et serveurs.

3.3 Charges

- **Les charges de personnel** sont en augmentation de 2 262 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023

L'effectif salarié s'établit à 230 à fin juin 2024, soit une hausse de 18% par rapport au 1^{er} semestre 2023 (194 salariés).

France : 141
Roumanie : 5
Etats-Unis : 19
Royaume Uni : 65

- **Les charges d'exploitation** (autres achats et charges externes, impôts et taxes et autres charges) sont en hausse de 2 340 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2023. Les charges courantes progressent de +29% au 1^{er} semestre 2024. Elles intègrent 7 356 K€ de charges externes (contre 5 016 K€ au 30 juin 2023) principalement de la sous-traitance liée au développement de la prochaine génération de processeurs, DolomitesTM et des charges liées à l'activité sur les produits courants
- Le taux de marge brute s'établit à 55% au 1^{er} semestre 2024 (contre 62% au 1^{er} semestre 2023) conséquence de l'augmentation du prix des composants hardware et notamment des disk nvme (cette augmentation n'a pas encore été répercutée sur les prix de vente).

3.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'établit à - 13 938 K€ au 30 juin 2024, contre - 4 351 K€ au 30 juin 2023, soit une variation de -9 587 K€.

Le résultat d'exploitation retraité, à savoir le résultat d'exploitation auquel s'ajoute le Crédit Impôt Recherche, s'établit à - 10 836 K€ au 1^{er} semestre 2024, contre - 2 877 K€ au 1^{er} semestre 2023.

3.5 Résultat financier

Le résultat financier du 1^{er} semestre 2024 est de -361 K€ contre -116 K€ au 1^{er} semestre 2023.



II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS DU 30 JUIN 2024



1. Bilan consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

Comptes consolidés

	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	<u>5.1</u>	51 492	41 940
<i>Ecart d'acquisition</i>		2 267	2 336
Immobilisations corporelles	<u>5.2</u>	5 110	5 537
Immobilisations financières		637	602
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		57 240	48 079
Stocks et en-cours		4 463	4 216
Créances clients et comptes rattachés		11 305	10 395
Autres créances et comptes de régularisation		10 223	4 618
Trésorerie	<u>5.3</u>	2 350	13 209
Actif Circulant		28 341	32 438
TOTAL ACTIF		85 581	80 517

Commenté [1]: W300
Bilan Actif Consolidé
B2:K21
Image

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

Comptes consolidés

	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Capital social	<u>5.4</u>	8 703	8 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 757	41 296
Réserves et Résultat consolidé		-16 953	-6 267
Autres	<u>5.5</u>	6 997	6 155
Capitaux propres - Part du groupe		41 505	49 710
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres	<u>5.6</u>	7 111	6 936
Provisions pour risques et charges		2 785	1 399
Emprunts et dettes financières par nature	<u>5.7</u>	5 660	3 271
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>5.8</u>	16 971	7 966
Autres dettes et comptes de régularisation	<u>5.8</u>	11 548	11 236
Dettes		34 179	22 472
TOTAL PASSIF		85 581	80 517

Commenté [2]: W300
Bilan Passif Consolidé
B2:E25
Image



2. Compte de résultat consolidé

Commenté [3]: W300
Compte de Résultat consolidé
B2:E57
Image

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
Comptes consolidés			
	Notes	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	6.1	10 933	15 275
Autres produits	6.3	9 009	6 194
Reprises amortissements exploitation		730	
Reprises provisions exploitation		0	0
Compte de liaison exploitation		0	0
Autres Produits d'Exploitation		9 740	6 194
Achats et variation de stocks		4 984	5 820
Autres achats et charges externes	6.4	7 137	4 816
Impôts et taxes		126	111
Charges de personnel	6.5	12 942	10 680
Dotations aux amortissements exploitation		8 561	3 922
Dotations aux provisions exploitation		767	395
Autres charges d'exploitation		93	77
Charges d'Exploitation		34 610	25 821
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-13 938	-4 352
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.			
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-13 938	-4 352
Produits Financiers		70	150
Charges Financières		430	266
Résultat Financier	6.6	-361	-116
Résultat courant avant impôt		-14 298	-4 468
Résultat exceptionnel	6.7	92	-8
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	6.8	-2 712	-1 080
Impôts différés		-389	-393
Résultat Net des Entreprises Intégrées		-11 105	-3 002
Quote-part résultats des mises en équivalence			
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé		-11 105	-3 002
Résultat Net part du groupe		-11 105	-3 002
Résultat hors groupe			
Résultat par action	6.9	-1,29	-0,37
Résultat dilué par action	6.9	-1,29	-0,37



3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
Comptes consolidés		
	30/06/2024	30/06/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	-11 105	-3 002
Reprises des Amortissements et provisions	-836	0
Dotations aux Amortissements et provisions	9 328	4 396
Plus et moins values de cession	0	0
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	-656	787
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-3 270	2 181
Variation des frais financiers	0	0
Variation nette exploitation	4 374	-1 095
Variation nette hors exploitation	-2 943	-3 338
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 432	-4 433
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 838	-2 252
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-16 757	-7 607
Décaisst / acquisition immos corporelles	-821	-894
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	0	0
Variation du BFR fournisseur d'immobilisation	4 334	49
Subventions d'investissement encaissées	1 643	2 034
Décaisst / acquisition immos financières	-123	-3
Encaisst / cession immos financières	0	6
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	-11 724	-6 415
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	0	147
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Variation des autres fonds propres	175	-81
Encaissements provenant d'emprunts	3 000	8
Remboursement d'emprunts	-619	-707
Titres d'autocontrôle	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	2 556	-633
Effet change sur capital	100	0
Effet change sur trésorerie	41	200
Reclassement de trésorerie	0	0
Effet change sur trésorerie et capital	140	200
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-10 867	-9 100
TRESORERIE A L'OUVERTURE	13 209	32 198
TRESORERIE A LA CLOTURE	2 342	23 098
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-10 867	-9 100

Commenté [4]: W300
TFT consolidé
B2:D352
Image



4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDÉE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Réserves de conversion	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Trimestre 4 2022	8 072	32 016		5 408	2 747	0	-536	47 707
Décalage ouverture clôture				401				401
Mouvements de périmètre	0	0		0	0	0	0	0
Mouvements sur le capital	135	188		-105	0	0	0	217
Résultat Net part du groupe			-11 694					-11 694
Dividendes (-)								0
Dividendes versés par ME								0
Subventions d'investissement	0	0		0	2 499	0	0	2 499
Provisions réglementées						0		0
Stock option				14				14
Variations en KP	0	0		0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	402	402
Autres mouvements	319	9 091		25	908		-180	10 165
Solde Trimestre 4 2023	8 526	41 296	-11 694	5 742	6 195	0	-315	49 710
Décalage ouverture clôture				363			0	363
Mouvements de périmètre	0	0		1	0	0	0	1
Mouvements sur le capital	178	1 461		-136	0	0	0	1 503
Résultat Net part du groupe			-11 105					-11 105
Dividendes (-)								0
Dividendes versés par ME								0
Subventions d'investissement	0	0		0	842	0	0	842
Provisions réglementées						0		0
Stock option				-110				-110
Variations en KP	0	0		0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	280	280
Autres mouvements				22			0	22
Solde Trimestre 2 2024	8 703	42 757	-11 105	-5 813	6 997	0	-34	41 505



III. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS DU 30 JUIN 2024

Les informations communiquées en annexe font partie intégrante des états financiers individuels semestriels résumés de la Société au 30 juin 2024 arrêtés par le Directoire en date du 17 septembre 2024.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.



1. Description de l'activité du Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent KALRAY SA, sa filiale américaine KALRAY Inc., sa filiale japonaise KALRAY KK, sa filiale israélienne KALRAY Ltd, sa filiale roumaine KALRAY ROMANIA S.R.L., sa filiale Arcapix Holdings Ltd et ses filiales britanniques Pixit Media Ltd, Arcastream Ltd, et la filiale américaine Arcapix LLC (l'ensemble constituant le « Groupe »).

KALRAY est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 507 620 557. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 180 avenue de l'Europe - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN. Elle détient 100% des parts de :

- KALRAY Inc., société de droit américain, créée le 5 décembre 2013, au capital de 1 000 \$ dont le siège social est situé à 60 Broad Street - Suite 3502 - New York, NY 10004, Etats-Unis.
- KALRAY Japan KK, société de droit japonais, créée le 23 février 2011, au capital de 10 millions de yen dont le siège social est situé à 4-16-21 SHIMUMA, SETAGAYA-KU TOKYO, Japon.
- KALRAY Israël Ltd, société de droit israélienne, créée le 4 janvier 2023, dont le siège social est situé à Hamisdim 41, 4051113 EVEN YEHUDA, Israël.
- KALRAY ROMANIA S.R.L., société de droit roumaine, créée le 12 février 2024, dont le siège social est situé à Cal. Dorobanți, Nr. 239, 10567 București, Roumanie.
- ARCAPIX Holdings Ltd, société de droit britannique, créée le 23 novembre 2013, au capital de 113,04 £, enregistrée sous le numéro 08788119, dont le siège social est situé 1 Park Road, Hampton Wick, Kingston Upon Thames, Surrey, KT1 4AS, Royaume-Uni. ARCAPIX Holdings Ltd détient 100 % de :
 - o PIXIT MEDIA Ltd, société de droit britannique, créée le 29 juin 2010, enregistrée sous le numéro 07298805, au capital de 7,50 £, dont le siège social se situe 1 Park Road, Hampton Wick, Kingston Upon Thames, Surrey, KT1 4AS, Royaume-Uni.
 - o ARCASTREAM Ltd société de droit britannique, créée le 3 janvier 2013, au capital de 1 £, dont le siège social est situé 1 Park Road, Hampton Wick, Kingston Upon Thames, Surrey, KT1 4AS, au Royaume-Uni.
 - o ARCAPIX LLC société de droit américain, immatriculée le 20 avril 2017 sous le numéro 8788119, au capital de 5 000 \$, dont le siège social est situé à 1386 Poinsettia Avenue - Suite H, Vista - CA 92081, Etats-Unis.

ARCAPIX Holdings Ltd et ses filiales, PIXIT MEDIA Ltd, ARCASTREAM Ltd et ARCAPIX LLC, constituent ensemble le sous-groupe ARCAPIX.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de circuits intégrés haute performance programmables et dans le développement de solutions logicielles de stockage des données.



Le chiffre d'affaires réalisé à ce jour consiste en la vente de processeurs, cartes et stations de développement, conçus par le Groupe et fabriqués en petites séries par des sous-traitants et en la vente de licences et de services associés.



2. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- Concernant son activité « CORE DPU », le Groupe est toujours dans une phase de pré-production, et son chiffre d'affaires reste limité à des projets d'évaluation et de qualification, avec d'importantes dépenses de recherche et développement et de faibles revenus, qui ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- Concernant l'activité « Software » du sous-groupe ARCAPIX, le développement de la force de ventes en Europe et aux Etats-Unis ainsi que la montée en puissance de la commercialisation des produits par le réseau commercial du groupe Dell permettent une augmentation significative du chiffre d'affaires.
- La trésorerie disponible de Kalray s'élevait à 2 342 K€ au 30 juin 2024 contre 13 209 K€ au 31 décembre 2023. La consommation de trésorerie s'explique essentiellement par la poursuite des efforts d'investissements en R&D sur la prochaine génération de processeur, Dolomites™, partiellement compensés par l'amélioration du besoin en fonds de roulement (variation positive de 1,9 M€) et le tirage de 3 M€ sur la solution de financement évolutive (« Dynamic Revolving Credit Facility », ci-après « RCF ») avec BNP Paribas. À noter que la non-réalisation du plan lié à l'acquisition de la société Pliops ne permet pas aujourd'hui de tirer davantage sur cette ligne.
- Post clôture, la Société a procédé à une émission obligataire à hauteur de 6 M€, dont le premier tirage a eu lieu, et pouvant aller jusqu'à 10 M€ (cf. communiqué du 11 juillet 2024). En parallèle, la Société travaille à la mise en adéquation de ses ressources financières et de ses engagements en lien avec ses principaux partenaires ainsi que sur un plan de réduction des coûts.
- Compte tenu du tirage de la première tranche de 6 M€ de l'emprunt obligataire intervenu en juillet 2024, sur la base des contrat engagés à la date de l'arrêté des comptes et en supposant renégocier des dettes avec trois partenaires stratégiques de la Société (renégociations que la Société estime avoir de bonnes chances de voir aboutir) et en tenant en outre compte du plan de réduction des coûts envisagés, la Société estime être en mesure de couvrir ses besoins de financement jusqu'au 1^{er} mars 2025, sans nouvel appel au marché, ni nouveau tirage au titre de l'emprunt obligataire (hors financement bancaire RCF). Cet horizon est étendu jusqu'au 1^{er} juin 2025 en cas de tirage du solde de l'emprunt obligataire, hors financement bancaire RCF.



MISE EN PLACE D'UN PIVOT STRATÉGIQUE ET D'UN PLAN DE RÉDUCTION DES COÛTS AFIN DE VALORISER RAPIDEMENT LA VALEUR DES ACTIFS DE KALRAY ET GÉNÉRER DES CASH-FLOWS POSITIFS

Kalray a procédé à une revue stratégique de ses activités avec la volonté de définir un profil de Société en croissance rentable à court terme et met en œuvre un nouveau plan d'action organisationnel associé à des réductions significatives des coûts d'exploitation de 20% par mois d'ici la fin d'année sur l'ensemble du Groupe. Les réductions de coûts portent sur l'ensemble des charges opérationnelles des trois activités du Groupe présentées ci-dessous mais aussi plus particulièrement sur les investissements liés au développement de Dolomites™.

Ce nouveau plan d'action stratégique est destiné à mieux valoriser la valeur des trois activités stratégiques qui constituent le modèle d'affaires de Kalray et qui disposent chacune d'un potentiel de croissance et de rentabilité que le Groupe souhaite mieux exploiter :

- I. **Activité « Data Acceleration Platform »**, comprenant la ligne de produit Ngenea, proposée auprès des grandes entreprises. Cette activité est exercée au sein d'une filiale à 100% détenue par Kalray et principalement constituée de ventes de sa solution logicielle (sous forme de licences) et matérielle, comprenant les cartes de Kalray. Elle évolue sur des marchés structurellement porteurs, comme les médias, le monde du HPC et de l'IA, et a réalisé 80% du chiffre d'affaires de Kalray au 1^{er} semestre 2024. Cette activité qui fédère environ une centaine de talents, est proche de son seuil de rentabilité (EBITDA) au 1^{er} semestre 2024 et doit générer des flux de trésorerie positifs dès le 2^{ème} semestre 2024 ;
- II. **Activité « Data Acceleration Card »**, basée sur la vente de cartes d'accélération développées par Kalray sur sa gamme actuelle de processeurs (Coolidge™2) auprès de très gros clients. Cette activité inclut le « Jumbo Contract » pour lequel le client a officiellement sélectionné Kalray pour sa prochaine génération de solution et a engagé la phase de pré-série. Cette activité « Data Acceleration Card » va générer un chiffre d'affaires estimé de l'ordre de 4 M€ sur 2024 (dont 1,1 M€ comptabilisés au 1^{er} semestre 2024), avec un seuil de rentabilité positif dès cette année. Dès 2025, le « Jumbo Contract » générera plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires pour totaliser sur la vie du projet, s'élevant à 7 ans, un montant global estimé au-dessus de 100 M€ pour Kalray, et permettra à la Société de bénéficier d'une source de revenus significatifs récurrents et à forte rentabilité. D'autres opportunités potentiellement de même ampleur sont aujourd'hui en discussion.
- III. **Activité « Data Acceleration & DPU Design »**, destinée au développement des prochaines générations de processeurs (DPU) et aujourd'hui concentrée sur la feuille de route Dolomites™. Cette activité au savoir-faire technologique exceptionnel (plus de 30 familles de brevets, 10 ans de savoir-faire, 3 générations de puces produites, plus de 100 M€ investis depuis l'origine) fédère aujourd'hui environ 70 experts. Avec un impact négatif sur l'Ebitda du 1^{er} semestre 2024, elle nécessite d'importantes ressources financières pour poursuivre les travaux de développement jusqu'à la commercialisation. À date, Dolomites™ a représenté environ 30 M€ d'investissements cumulés en R&D en 2 ans. Grâce à son activité « Data accélération et DPU Design » Kalray souhaite générer rapidement des revenus significatifs, en valorisant cette expertise et ces investissements au service de nouveaux clients dans une logique de développement de solutions à la demande. Dans cette optique, Kalray entend créer une filiale, détenue à 100% par Kalray pour héberger cette activité qui sera destinée à vendre des prestations de développement de solutions d'accélération clé en main issue de ses



technologies et produits actuels (puces, chiplets, cartes et solutions d'accélération complètes). Ce modèle, nécessitant beaucoup moins d'investissements et de capitaux de la part de Kalray SA, permettra de devenir profitable et générera des cash-flows pour l'ensemble du Groupe.

La société aura également la possibilité de vendre des licences sur une briques d'IP Dolomites™ déjà développés, ce qui permettra de faciliter la recherche des partenaires pour le début de l'exercice prochain.

Sur la base de ces différents plans d'action, les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Toutefois, dans l'hypothèse où ces plans d'action ne se concrétiseraient pas comme attendu, l'entité pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité

a mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm



3. Variations de périmètre

Le 12 février 2024, le Groupe a ouvert une filiale en Roumanie, KALRAY ROMANIA dont elle détient 100 %.



4. Méthodes comptables

Les comptes du semestre ont été arrêtés par le Directoire réuni le 17 septembre 2024.

Les comptes consolidés sont établis sur une base volontaire, dans la mesure où le Groupe n'est pas astreint à établir de comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe sont établis en euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

4.1. Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers consolidés respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe. Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

4.2. Changement de méthode comptable

Changement de méthode comptable :

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2023.

Changement d'estimation comptable :

Le Groupe procédait précédemment à l'amortissement de ses licences acquises sur une durée de 5 ans. A compter de l'exercice 2023, celles-ci sont amorties sur la durée contractuelle initiale. Ce changement de durée d'amortissement a fait l'objet d'une correction de manière rétrospective. Les amortissements de l'exercice 2023 ont été augmentées de 564 K€.



4.3. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation est la suivante :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupes significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n°1.

L'ensemble des sociétés sont détenues de manière exclusive et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

4.4. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de contrats, produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entité, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques sont regroupés dès lors qu'ils représentent moins de 10 % du total consolidé, étant alors considérés comme non significatifs.

Le Groupe a identifié trois secteurs opérationnels correspondant au développement de micro-processeurs à haute performance :

- Une partie « Software » qui regroupe principalement l'offre logicielle, complétée par les activités de support et de services connexes ;
- Une partie « Hardware », avec une offre de microprocesseurs DPU, de cartes et de solutions matérielle complètes de stockage ;
- Autres produits : ventes diverses dont frais de port refacturés.

4.5. Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flow (« la monnaie de fonctionnement »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

b. Transactions libellées en devises



Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Le Groupe considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change.

c. Conversion des états financiers des filiales exprimés en monnaies étrangères

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ;
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Il n'y a pas dans le périmètre du Groupe de pays en hyperinflation.

4.6. Écart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entité, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur valeur d'entrée, aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. La valeur d'entrée des actifs et des passifs de l'entité acquise correspond au prix que le groupe aurait accepté de payer s'il avait acquis les actifs et les passifs séparément, en tenant compte de l'utilisation qu'il leur destine. Ainsi, la valeur d'entrée des éléments incorporels identifiables acquis, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entité acquéreuse dans la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise évaluée selon la méthode générale de la comptabilité d'acquisition est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, ou au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif. L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiés sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre le prix d'acquisition des titres, augmenté des frais d'acquisition, et la quote-part de capitaux propres réévalués constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit dans l'actif immobilisé dans la rubrique « Ecarts d'acquisition ». S'il est négatif, il est inscrit dans une rubrique spécifique du passif. L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation, limitée ou non.



4.7. Frais de R&D

Le Groupe applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention de la société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- Capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Le frais de développement sont comptabilisés à l'actif du bilan en immobilisations en cours jusqu'au lancement de la fabrication des masques. A partir de ce moment-là, ces frais sont amortis sur 3 ans, cf. note 5.1. Immobilisations incorporelles.

La valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.



4.8. Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les nouvelles licences, incluant le droit d'utilisation, sont comptabilisées en immobilisations et amorties sur leur durée initiale de validité. Les coûts de renouvellement annuels de ces licences sont comptabilisés en charge sur l'exercice concerné, étant donné que le coût des renouvellements n'est pas connu initialement.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilisation estimée (entre 1 et 3 ans).

4.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés comprenant, notamment, les frais d'acquisition constitués de droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- **Masques de fabrication des processeurs** : Les masques des processeurs de 1ère et 2ème génération ont été amortis linéairement sur 2 ans. Cependant, les masques du processeur Coolidge, acquis en 2019, et destinés à la production en volumes, sur plusieurs années, sont amortis, comme les frais de développement de Coolidge, sur 3 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes. Toutefois, compte tenu du décalage de la mise en production de Coolidge, les éventuelles acquisitions, mais également les frais de développement liés à ce produit à compter du 1^{er} juillet 2021, seront amortis jusqu'au 31 octobre 2023.
- **Matériel informatique** : 3 à 5 ans
- **Mobilier de bureau** : 10 ans
- **Installations générales, agencements, aménagements divers** : 10 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (le plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage). Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non



limitée sont testés au moins un fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

4.10. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche. Ces montants sont restituables sous un délai de 1 an (retenues individuelles) à 3 ans (retenues collectives).
- De dépôts et cautionnements versés.

4.11. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

4.12. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Elles sont classées dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les éventuelles provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés.



4.13. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières » mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

4.14. Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

4.15. Subventions d'investissement

En application du nouveau règlement comptable ANC 2020-01 en vigueur au 1^{er} janvier 2021, les subventions d'investissement ne font plus l'objet d'un retraitement, et sont désormais comptabilisées en capitaux propres.

Comme mentionné à la note 3.2 Changement de méthode comptable, Le règlement n°2020-01 s'applique de manière prospective aux transactions survenues et aux contrats conclus à partir de la date de sa première application, soit au 1er janvier 2021. Ainsi, la comptabilisation des subventions antérieures au 1er janvier 2021 reste inchangée; les subventions sont présentées en produits constatés d'avance dans les comptes consolidés en application de la recommandation du bulletin COB n°361.

4.16. Engagements de retraite et avantages similaires

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française. La législation prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie
- Revalorisation des salaires : 3 %
- Taux d'actualisation : 3,61 %
- Taux de rotation du personnel : 1,67 % pour les non-cadres ; 7,40 % pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans.

Le Groupe n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.



4.17. Emprunts et dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation. Les coûts (frais et prime, le cas échéant) d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés selon une méthode en cohérence avec le profil d'amortissement de l'emprunt.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique « Emprunts et dettes financières » pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les primes d'émission sont comptabilisées à l'actif du bilan et amorties sur la durée de l'emprunt et en fonction des conversions des obligations en actions.

Les primes de non-conversion sont comptabilisées en sous forme de provisions pour risques (à caractère financier) dès lors qu'il devient probable qu'un remboursement sera effectué. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en engagements hors bilan.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

4.18. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Conformément à la réglementation, il est présumé qu'un tel bénéfice n'existera pas si l'entité a supporté des pertes au cours des deux derniers exercices.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant ces titres.

4.19. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.



La Groupe est « fabless », il ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Les ventes de licences pluriannuelles sont comptabilisées en résultat dès la livraison effective de la licence. Pour les contrats de licences pluriannuels, où la prestation de maintenance est assurée mais où (i) le prix n'est pas présenté de manière distincte du prix de vente de la licence ou (ii) que cette prestation est accessoire et dépendante financièrement et techniquement de la licence, aucun revenu n'est différé ; en revanche, le coût des prestations accessoires est provisionné conformément aux dispositions du règlement du CRC n° 2000-06 sur les passifs. En conséquence, le coût interne relatif au support et maintenance est provisionné en provision pour risques et charges et le coût de renouvellement des licences utilisées est provisionné en dettes d'exploitation.

4.20. Autres produits

Les autres produits comprennent principalement la production immobilisée et les subventions.

KALRAY bénéficie de financements publics, provenant d'organismes locaux, d'état ou communautaires, permettant de couvrir tout ou partie de la recherche et développement sur des projets ou thématiques spécifiques. Dans la mesure où les frais de développement sont immobilisés à l'actif du bilan, les subventions rattachables aux projets immobilisés sont rapportées au compte de résultat en produits d'exploitation au rythme des amortissements de ces frais pratiqués à la clôture de l'exercice.

Les subventions non rattachées à un projet immobilisé sont comptabilisées en produits, en fonction de l'avancement des dépenses engagées à la date de clôture. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé mais que les subventions n'ont pas encore été reçues de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4.21. Achats

Certaines solutions vendues par le Groupe incluent des licences externes.

Les coûts de renouvellement de ces licences sont comptabilisés directement au compte de résultat consolidé, dans le poste « Achats d'études et prestations de services » inclus dans les « Achats et variation de stocks », étant donné que la durée de renouvellement et le coût de renouvellement ne sont pas connus initialement.

Par ailleurs, compte tenu de la méthode de reconnaissance du revenu des ventes des licences pluriannuelles, à savoir une reconnaissance intégrale lors de la mise à disposition des licences, les coûts estimés des renouvellements futurs, sur la durée résiduelle des contrats de vente, des licences externes sont constatés en parallèle de la vente, dans le poste « Factures non parvenues » dans les dettes d'exploitation au passif.



4.22. Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail (voir ci-après) sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les franchises obtenues de créances et autres remises obtenues en cours de contrat, sans contrepartie au moins équivalente à donner au bailleur (allongement de la durée non résiliable du bail, augmentation des loyers futurs...) sont immédiatement reconnus au compte de résultat.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier (art. L 313-7) ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette dernière catégorie si le contrat de location remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ; ou
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ; ou
- La valeur actualisée des paiements moniaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Le Groupe a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique. Considérant le faible recours au crédit-bail, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de crédit-bail ne sont pas inscrits à l'actif.

4.23. Résultat exceptionnel

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un évènement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montants particulièrement significatifs – que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

Ils peuvent comprendre, par exemple :

- Les plus-values ou moins-values de cession – ou les dépréciations – importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;



- D'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

4.24. Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

4.25. Traitement comptable des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité

Le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement.

Le solde du contrat non investi en actions est comptabilisé en immobilisations financières.

Les titres d'autocontrôle sont imputés sur les capitaux propres, de même que les moins-values de cession de ces actions, les plus-values de cession de ces actions.

La provision pour dépréciation des titres est calculée sur le cours moyen mensuel du dernier mois avant la clôture.

4.26. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations concernent principalement :

- Les frais de développement immobilisés (cf. note 5.1).
- Les tests de dépréciation des frais de développement immobilisés, puisqu'ils sont basés sur des flux de trésorerie futurs estimés et des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 5.1).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la



valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.



5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

5.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecart d'acquisition brut	2 336		-70		2 267
Frais de recherche & développement	103 433	4 052		87	107 571
Logiciels, concessions, brevets	24 871	2 095		289	27 256
Fonds commerciaux	3 561				3 561
Immobilisations incorporelles en cours	3 760	10 610			14 370
Immobilisations incorporelles brutes	137 962	16 757	-70	376	155 025

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Frais de recherche - Amort.	78 761	3 857			82 618
Concessions, brevets - Amort.	16 752	3 197	0	202	20 151
Fonds commerciaux - Amort.	509	254			763
Amortissements et provisions	96 021	7 309	0	202	103 532

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecart d'acquisition brut	2 336		-70		2 267
Frais de recherche & développement	24 672	194		87	24 953
Logiciels, concessions, brevets	8 120	-1 102	0	87	7 105
Fonds commerciaux	3 052	-254			2 798
Immobilisations incorporelles en cours	3 760	10 610			14 370
Immobilisations incorporelles nettes	41 940	9 448	-70	173	51 492

Commenté [5]: W300
Note 1
A2:AC51
Image

Au 30 juin 2024, les immobilisations en cours (14 370 K€) concernent :

- le projet Coolidge Respin pour 328 K€ de sous-traitance externe.
- le projet Dolomites, future génération du MPPA qui prendra la suite de Coolidge :
 - 6 306 K€ au titre de frais de développements internes ;
 - 7 733 K€ au titre de sous-traitance externe (IP).
- divers projets de fabrication de cartes pour 3 K€.

KALRAY réalise un test de dépréciation de ces frais de développement immobilisés Coolidge sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets Coolidge et Coolidge 2 : frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles). Le test de dépréciation réalisé au 30 juin 2024 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

Sur l'exercice, la diminution de l'écart d'acquisition de 70 K€ correspond à une révision du coût d'acquisition des titres du groupe ARCAPIX suite au départ des personnes concernées par une partie des compléments de prix et rémunération différée qui ne seront donc pas à verser.



5.2. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Installations techniques	21 893	697	3	22 593
Autres immobilisations corporelles	3 222	113	17	3 352
Immobilisations corporelles en cours	501	11		512
Immobilisations corporelles brutes	25 616	821	20	26 457

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Installations techniques - Amort.	17 599	1 069	0	18 668
Autres immobilisations corporelles - Amort.	2 480	184	15	2 678
Amortissements et provisions	20 079	1 252	15	21 347

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Installations techniques	4 294	-372	2	3 925
Autres immobilisations corporelles	742	-70	3	674
Immobilisations corporelles en cours	501	11		512
Immobilisations corporelles nettes	5 537	-431	5	5 110

Commenté [6]: W300
Note 2
A2:AB51
Image

5.3. Créances clients et autres créances

CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Par nature	30/06/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	2	18
Clients et comptes rattachés	6 661	6 413
Clients Factures à émettre	4 642	3 965
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	11 305	10 395
Créances sociales	83	31
Autres créances fiscales (hors IS)	6 031	2 523
Comptes courants débiteurs (AC)	1	5
Débiteurs divers (AC)	99	522
Etat - Impôts sur les bénéfices	2 195	542
Impôts différés actifs	0	0
Charges constatées d'avance	1 589	881
Charges à répartir	224	
Primes de remboursement des obligations		0
Ecart de conversion actif	0	113
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	10 223	4 618

Commenté [7]: W300
Note 5
A2:G33
Image



Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture.

Le poste « Etat – Impôts sur les bénéfices » correspond au CIR non préfinancé des exercices 2023 et 2024 pour 2 195 K€.

Les « autres créances fiscales » comprennent des subventions à recevoir, c'est-à-dire la différence entre l'avancement et les montants effectivement perçus.

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation.

5.4. Capital Social

a. Capital émis

Au 30 juin 2024, le capital social est composé 8 703 463 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Les augmentations de capital constatées sur le premier semestre 2024 résultent des opérations suivantes :

Nombre d'actions	Actions ordinaires	Valeur nominale unitaire	Montant du capital social En Euros
Au 31 décembre 2023	8 525 647	1,00 €	8 525 647
Augmentation de capital acquisition AGA 2021-1 T3 : 27/01/2024	20 700	1,00 €	8 546 347
Augmentation de capital acquisition AGA 2023-1 FR T1 : 06/02/2024	4 179	1,00 €	8 550 526
Augmentation de capital acquisition BSA Arcapix : 15/04/2024	41 602	1,00 €	8 592 128
Augmentation de capital acquisition AGA 2022-1&2 FR T2, 2022-2 UK/US T1 : 03/05/2024	50 689	1,00 €	8 642 817
Augmentation de capital acquisition AGA 2023-3&4 FR T1 : 31/05/2024	60 646	1,00 €	8 703 463
Au 30 juin 2024	8 703 463	1,00 €	8 703 463

KALRAY détient également 13 315 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

Note : AGA signifie Actions Gratuites Attribuées

b. Capital potentiel

Plusieurs plans de BSA et de BSPCE sont en cours d'exercice, voir le détail ci-dessous.

Au 30 juin 2024, les 18 715 BSA, 138 692 BSA ARCAPIX et les 144 511 BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 246 430 actions nouvelles.

Au 30 juin 2024, les actions gratuites attribuées représentent 316 098 actions nouvelles.



Détail des attributions de BSPCE

	BSPCE 1 - 2014 A	BSPCE 1 - 2014 B	BSPCE-2 2014	BSPCE 2015 A	BSPCE 2015 B	BSPCE 2017-A	BSPCE 2019	BSPCE 2019-2	BSPCE 2020	TOTAL
Date d'assemblée	20-mars-14	20-mars-14	2-déc-14	30-nov-15	30-nov-15	12-mai-17	14-mai-18	29-mai-19	29-mai-19	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct-14	21-oct-14	30-déc-15	30-déc-15	28-avr-16	8-sept-17	17-janv-19	11-juil-19	26-nov-20	
Nombre maximum de BSPCE autorisés	113 500	113 500	24 515	86 000	86 000	124 700	281 000	152 835	152 835	
Nombre de BSPCE émis	46 950	42 255	3 771	56 592	6 592	103 400	179 165	8 000	10 000	449 225
Point de départ d'exercice des BSPCE	22-oct-15	22-oct-15	31-déc-16	31-déc-16	29-avr-16	9-sept-18	18-janv-20	12-juil-20	26-nov-20	
Date d'expiration des BSPCE	20-oct-24	20-oct-24	29-déc-25	29-déc-25	27-avr-26	7-sept-27	16-janv-29	10-juil-29	25-nov-30	
Prix d'exercice des BSPCE	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	12,61 €	16,76 €	20,21 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	
Nombre de BSPCE valides au 31 décembre 2023	200	0	0	28 141	692	60 222	44 756	500	10 000	144 511
Nombre de BSPCE exercés au 30/06/2024										
Nombre de BSPCE annulés au 30/06/2024										
Nombre de BSPCE valides au 30 juin 2024	200	0	0	28 141	692	60 222	44 756	500	10 000	144 511
Nbre total d'actions pouvant résulter de l'exercice des BSPCE au 30/06/2024	200	0	0	28 141	692	60 222	44 756	500	10 000	144 511

(1) les BSPCE 2014, BSPCE 2015 et BSPCE 2017-A, BSPCE 2019, 2019-2, BSPCE 2020 sont tous exerçables

Détail des attributions de BSA « ARCAPIX »

	BSA complément de prix 1	BSA complément de prix 2	BSA prix différé 1	BSA prix différé 2	BSA prix différé 3	BSA prix différé 4	BSA prix différé 5	TOTAL
Date d'assemblée	15-avr.-22	15-avr.-22	15-avr.-22	15-avr.-22	15-avr.-22	15-avr.-22	15-avr.-22	
Date de la décision d'attribution par le directoire	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Nombre de BSA émis	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	513 688
Nombre d'actions pouvant être souscrites par BSA	0,6667	0,6667	1,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	48 921	48 920	117 408	44 024	44 024	44 024	44 024	391 345
Prix d'acquisition des BSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Date d'expiration des BSA	30-juin-23	30-juin-24	9-juin-23	6-déc.-23	3-juin-24	30-nov.-24	29-mai-25	
Prix d'exercice des BSA	36,12 €	36,12 €	36,12 €	36,12 €	36,12 €	36,12 €	36,12 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2022	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	73 384	513 688
Nombre de BSA exercés en 2023	-71 034		-71 034	-70 417				-212 485
Nombre de BSA caduques en 2023	-2 350	-73 384	-2 350	-2 967	-2 967	-2 967	-2 967	-89 952
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2023	0	0	0	0	70 417	70 417	70 417	211 251
Nombre de BSA exercés au 30/06/2024					-69 346			-69 346
Nombre de BSA caduques au 30/06/2024					-1 071	-1 071	-1 071	-3 213
Nombre de BSA valides au 30 juin 2024	0	0	0	0	0	69 346	69 346	138 692
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 30/06/2024	0	0	0	0	0	41 602	41 602	83 204

(1) Ces BSA correspondent au complément du prix d'acquisition et à la rémunération différée du prix d'acquisition d'Arcapix Holdings

Les sept bons de souscription d'actions ordinaires sont appelés respectivement BSA complément de prix 1, BSA complément de prix 2, BSA prix différé 1, BSA prix différé 2, BSA prix différé 3, BSA prix différé 4, BSA prix différé 5.



Détail des attributions de BSA « Historiques »

	BSA 2014	BSA 2015 A	BSA 2017-A	BSA 2017-B	BSA 2019	BSA 2022	TOTAL
Date d'assemblée	20-mars-14	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18	10-juin-21	
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	30-déc.-15	8-sept.-17	27-avr.-18	17-janv.-19	3-mai-22	
Nombre maximum de BSA autorisés	113 500	86 000	124 700	124 700	281 000	136 000	
Nombre de BSA émis	18 780	12 151	13 500	7 300	4 000	16 000	82 231
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (à la date d'attribution)	18 780	12 151	13 500	7 300	4 000	16 000	
Prix d'acquisition de BSA	0,01 €	1,00 €	1,40 €	1,40 €	1,26 €	1,30 €	
Point de départ d'exercice des BSA	21-oct.-15	29-déc.-16	8-sept.-18	27-avr.-19	17-janv.-20	3-mai-22	
Date d'expiration des BSA	20-oct.-24	29-déc.-25	7-oct.-27	26-avr.-28	16-janv.-29	3-mai-32	
Prix d'exercice des BSA	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	12,61 €	27,12 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2022	640	1 075	4 000	5 475	3 000	16 000	30 190
Nombre de BSA exercés en 2023				-5 475	-3 000		
Nombre de BSA caduques en 2023						-3 000	
Nombre de BSA valides au 31 décembre 2023	640	1 075	4 000	0	0	13 000	18 715
Nombre de BSA exercés au 30/06/2024							
Nombre de BSA caduques au 30/06/2024							
Nombre de BSA valides au 30 juin 2024	640	1 075	4 000	0	0	13 000	18 715
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 30/06/2024	640	1 075	4 000	0	0	13 000	18 715

- (1) Les BSA 2014, BSA 2015 A et B, BSA 2017-A, BSA 2019 sont tous exerçables
 (2) Les BSA 2022 sont exerçables par tiers, respectivement à partir du 3 mai 2023, 3 mai 2024 et 3 mai 2025

Détail des attributions d'actions gratuites

Afin de fidéliser et motiver ses salariés et membres du Directoire, KALRAY attribue des actions gratuites.

	11-juin-20			18-juin-21			15-avr.-22			27-juin-22			29-juin-23			25-juin-24	TOTAL				
Date d'assemblée																					
Nombre maximum d'actions gratuites autorisées	212 599															136 000	70 000	225 000	214 000	223 000	1 233 434
Date de la décision d'attribution par le directoire	10-jul-20	15-sep-20	27-janv-21	1-sept-21	3-mai-22	3-mai-22	6-avr-23	26-avr-24	6-avr-23	6-avr-23	31-mai-23	31-mai-23	31-mai-23	21-juil-23	21-juil-23	26-avr-24	26-avr-24				
Nombre d'actions gratuites attribuées	15 500	16 500	81 500	29 350	82 300	26 250	49 100	44 750	1 500	12 800	49 450	9 500	162 500	62 500	85 250	48 950	3 500	43 250			
Modalités d'acquisition	(2)	(5)	(4)	(5)	(8)	(6)	(7)	(8)	(7)	(8)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(18)	(19)			
Actions gratuites annulées (départs ou résiliations)	-500	-9 497	-13 881	-6 014	-13 127	-9 166	-14 432	-36 300	0	0	-250	0	-30 000	-25 000	0	-22 550	0	-212 342			
Nombre d'actions gratuites attribuées et valides	15 000	7 003	67 619	23 336	69 173	17 084	34 668	24 000	44 750	1 500	12 550	49 450	6 500	132 500	37 500	85 250	46 400	3 500	43 250		
Des actions gratuites définitivement acquises au 30/06/2024	15 000	7 003	67 619	16 260	47 105	11 588	23 112	0	0	4 179	14 400	0	44 166	0	0	0	0	0	357 186		
Actions gratuites attribuées	0															2 498	0	55 000	35 600	223 000	316 098

Les actions gratuites sont définitivement acquises par tiers, le premier tiers à l'expiration d'une période de 1 an à compter de la date d'attribution par le Directoire, avec une période de conservation d'un an supplémentaire à compter de l'acquisition définitive, le deuxième tiers à l'expiration d'une période de 2 ans à compter de leur attribution par le Directoire, le troisième tiers à l'expiration d'une période de 3 ans à compter de leur attribution par le Directoire.

- (1) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020 : 1/3 au 20/01/2021, 1/3 au 20/01/2022, 1/3 au 20/01/2023
 (2) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-2 : 1/3 au 10/07/2021, 1/3 au 10/07/2022, 1/3 au 10/07/2023
 (3) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2020-3 : 1/3 au 25/11/2021, 1/3 au 25/11/2022, 1/3 au 25/11/2023
 (4) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2021-1 : 1/3 au 27/11/2022, 1/3 au 27/01/2023, 1/3 au 27/01/2024
 (5) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2021-2 : 1/3 au 01/09/2022, 1/3 au 01/09/2023, 1/3 au 01/09/2024
 (6) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2022-1 et 2022-2 : 1/3 au 03/05/2023, 1/3 au 03/05/2024, 1/3 au 03/05/2025
 (7) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2022 UK US : 2/3 au 03/05/2024, 1/3 au 03/05/2025
 (8) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-1 UK US : 2/3 au 06/02/2025, 1/3 au 06/02/2026
 (9) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-2 UK US : 2/3 au 06/02/2025, 1/3 au 06/02/2026
 (10) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-1 FR : 1/3 au 06/02/2024, 1/3 au 06/02/2025, 1/3 au 06/02/2026
 (11) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-3 FR : 1/3 au 31/05/2024, 1/3 au 31/05/2025, 1/3 au 31/05/2026
 (12) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-3 UK US : 2/3 au 31/05/2025, 1/3 au 31/05/2026
 (13) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-4 FR : 1/3 au 31/05/2024, 1/3 au 31/05/2025, 1/3 au 31/05/2026
 (14) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-4 IL : 2/3 au 31/05/2025, 1/3 au 31/05/2026
 (15) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-5 FR : 1/3 au 21/07/2024, 1/3 au 21/07/2025, 1/3 au 21/07/2026
 (16) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2023-5 UK/US : 2/3 au 21/07/2025, 1/3 au 21/07/2026
 (17) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2024-1 US : 2/3 au 26/02/2026, 1/3 au 26/02/2027
 (18) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2024-2 FR : 1/3 au 26/02/2025, 1/3 au 26/02/2027, 1/3 au 26/02/2028
 (19) Acquisition définitive des actions gratuites AGA 2024-2 UK/US : 2/3 au 26/02/2026, 1/3 au 26/02/2027



5.5. Subvention d'investissement

Par suite du nouveau règlement comptable ANC 2020-01 entré en application au 1^{er} janvier 2021, les nouvelles subventions d'investissement sont désormais comptabilisées dans les capitaux propres. Au 30 juin 2024, les subventions d'investissement représentent un montant brut de 6 997 K€, détaillé comme suit :

- Projet CARAIBE : 2 575 K€
- Projet PIRANA : 1 308 K€
- Projet 5G-OPERA : 207 K€
- Projet IP CUBE : 1 830 K€
- Projet RENESENS : 587 K€
- Projet CORENEXT : 267 K€
- Projet DEEPGREEN : 180 K€
- Projet ODYSSAI : 43 K€

5.6. Avances conditionnées

L'évolution de ces avances sur la période présentée est la suivante :

	Projet PROMETHEUS	Projet ES3CAP	Projet CPS	Projet PIRANA	Projet RENESENS	Projet EPI SGAZ	Projet CARAIBE	Projet IP CUBE	Projet 5G-OPERA	TOTAL
Bilan- Dette au 31 décembre 2023	3 507	1 947	250	421	110	51	-	621	29	6 936
+ encaissements	-	-	-	-	165	63	54	-	21	303
- remboursements	-	101	27	-	-	-	-	-	-	128
Bilan- Dette au 30 juin 2024	3 507	1 846	223	421	275	114	54	621	50	7 112

L'échéancier du solde dû par projet se présente comme suit :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 30 juin 2024	Remboursement prévu en H2 2024	Remboursement prévu en 2025	Remboursement prévu en 2026	Remboursement prévu en 2027 et après
PROMETHEUS	3 507	-	-	-	-
ES3CAP	1 846	122	337	509	879
CPS	223	82	141	-	-
PIRANA	421	-	76	114	231
RENESENS	275	-	-	82	193
EPI SGAZ	114	-	-	-	114
CARAIBE	54	54	-	-	-
IP CUBE	621	-	-	-	621
5G-OPERA	50	-	-	-	50
Avances conditionnées	7 111	258	553	705	2 088

Concernant Prometheus, la période de remboursement de cette avance calculée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est terminée en 2023.



5.7. Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Valeurs	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	3 264	3 000	-619	0	5 644
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	7				7
Concours bancaires courants		8		0	8
Emprunts et dettes financières par nature	3 271	3 008	-619	0	5 660

Commenté [8]: W300
Note 9
B2:AB33
Image

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéances	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	1 260	4 384	
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	7		
Emprunts et dettes financières par échéance	1 267	4 384	

Commenté [9]: W300
Note 9b
B2:E27
Image

Le Groupe a souscrit à un financement bancaire évolutif (« Dynamic Revolving Credit Facility ») d'un montant pouvant aller jusqu'à 15 M€ sur une période de 3 ans. Sur le semestre, KALRAY a bénéficié de 3 M€ de ce financement. Ce financement de 3M€ est garanti par un gage sur les actifs disponibles du sous-groupe Arcapix.

5.8. Dettes d'exploitation

PASSIFS CIRCULANTS

	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs	11 060	5 261
Factures non parvenues	1 481	2 609
Fournisseurs d'immobilisations	4 430	95
Dettes sociales	1 905	2 170
Dettes fiscales (hors IS)	4 567	2 000
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)		0
Impôts différés passifs	1 907	2 277
Comptes courants créditeurs	3 005	4 578
Dettes diverses	46	48
Produits constatés d'avance	57	135
Compte de liaison passif	1	0
Ecart de conversion passif	61	28
Par nature	28 520	19 202

Commenté [10]: W300
Note 10
B2:D32
Image



	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Fourisseurs	10 435	625	
Factures non parvenues	1 481		
Fourisseurs d'immobilisations	4 430		
Dettes sociales	1 905		
Dettes fiscales (hors IS)	4 567		
Impôts différés passifs	1 907		
Comptes courants créditeurs	3 005		
Dettes diverses	46		
Ecart de conversion passif	61		
Produits constatés d'avance	57		
Par échéances	27 893	625	

Commenté [11]: W300

Note 10

B37:E61

Image

Les comptes courants créditeurs correspondent au complément de prix sur l'acquisition des titres ARCAPIX.



6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. Chiffre d'affaires

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	30/06/2024	30/06/2023
Ventes de produits finis et intermédiaires		
Ventes de travaux		
Ventes d'études et prestations de services	6 023	11 515
Ventes de marchandises	4 822	3 761
Produits des activités annexes	87	0
Rabais, remises, ristournes accordés		
Total chiffres d'affaires	10 933	15 275

Commenté [12]: W300
Note 11
B2:D14
Image

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes d'accélération, de stations de développement et de solutions matérielles de stockage.

Le poste « études et prestations de services » consistent essentiellement en la vente de licence liée à la solution NGenea de KALRAY.

6.2. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 30 juin 2024, le Groupe est structuré autour de deux principales activités :

- Hardware : inclut les cartes d'accélération et les solutions matérielles complètes de stockage ;
- Software : inclut la partie logicielle principalement, complétée par les activités de support et de services connexes ;
- Autres : produits divers dot frais de ports refacturés.



Le chiffre d'affaires net par secteur d'activité pour l'exercice clos le 30 juin 2024 est détaillé ci-après :

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES				
	Hardware	Software	Autres	Tout secteur
Ventes de produits finis et intermédiaires				
Ventes de travaux				
Ventes d'études et prestations de services	335	5 637	50	6 023
Ventes de marchandises	4 822			4 822
Produits des activités annexes	81		6	87
Rabais, remises, ristournes accordés				
CHIFFRES D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES	5 239	5 637	56	10 933

Commenté [13]: W300
Note 18
B2:F16
Image

b. Information sectorielle par secteurs géographiques

Le Groupe est présent dans 5 grandes zones géographiques. Le Groupe réalise l'essentiel de ses ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Le chiffre d'affaires net par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 juin 2024 est détaillé ci-après :

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR PAYS								
	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	AUTRES PAYS EN EUROPE	TOTAL EUROPE	ETATS UNIS	AUTRES PAYS HORS EUROPE	TOTAL HORS EUROPE	TOTAL
Ventes de produits finis et intermédiaires								
Ventes de travaux	5	1 570	334	1 909	3 784	330	4 114	6 023
Ventes d'études et prestations de services	177	2 389	131	2 697	1 577	549	2 125	4 822
Ventes de marchandises	81	3	2	85	2	1	2	87
Produits des activités annexes								
Rabais, remises, ristournes accordés								
	263	3 962	466	4 691	5 362	880	6 242	10 933
	2%	36%	4%	43%	49%	8%	57%	100%

Commenté [14]: W300
Note 17
B2:O16
Image

6.3. Autres produits d'exploitation

DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
	30/06/2024	30/06/2023
Production immobilisée	7 317	5 641
Subventions d'exploitation	23	25
Subventions virées au résultat	1 390	435
Autres produits d'exploitation	33	65
Transferts de charges d'exploitation	247	29
Détail des produits d'exploitation	9 009	6 194

Commenté [15]: W300
Note 12
B2:D17
Image



Production immobilisée

Pour le semestre 2024, la production immobilisée comprend les montants détaillés par projet ci-dessous :

- Le projet COOLIDGE V2 pour 3 061 K€ ;
- Le projet DOLOMITES pour 3 265 K€ ;
- Des frais de R&D « Software » pour 990 K€.

6.4. Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			
	30/06/2024	30/06/2023	Variation
Personnel extérieur à l'entreprise	110	29	273%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	967	896	8%
Publicité, publications, relations publiques	696	316	121%
Transport de biens et transp. collectifs du pers.	88	76	17%
Déplacement, missions & réceptions	712	542	31%
Frais postaux & télécommunications	153	165	-8%
Services bancaires & assimilés	235	19	1128%
Autres services - Divers	230	195	18%
Achats non stockés, matériel et fournitures	370	64	479%
Sous traitance générale	303	1	33112%
Redevance CB	28		
Locations	1 449	1 593	-9%
Charges locatives et de copropriété	319	179	78%
Entretiens et réparations	120	143	-16%
Primes d'assurance	127	79	60%
Services extérieurs	1 230	518	137%
Autres charges de gestion courante	93	77	20%
Pertes de change sur créances et dettes commerciales			
Total autres achats et charges externes	7 230	4 894	48%

Commenté [16]: W300
Note 20
B2:E28
Image

6.5. Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL		
	30/06/2024	30/06/2023
Rémunération du personnel	9 830	8 175
Charges sociales	3 112	2 505
Autres charges de personnel		0
Charges de personnel	12 942	10 680

Commenté [17]: W300
Note 21
B2:D11
Image

Le poste « Rémunération du personnel » comprend la provision pour congés payés.



6.6. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER

	30/06/2024	30/06/2023
Produits des participations	33	0
Gains de change financiers	7	-8
Autres produits financiers	24	157
Reprises fin. provisions pour risques et charges	6	
Intérêts et charges financières	-156	-42
Pertes de change financières	-274	-145
Autres dotations		-79
Compte de liaison financier		0
Résultat financier	-361	-116

6.7. Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/2024	30/06/2023
Reprises except. prov. pour risques et charges	100	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-8	
Charges sur exercices antérieurs		-8
VNC des immobilisations incorporelles cédées	0	
Résultat exceptionnel	92	-8

6.8. Impôts sur les bénéfices

Le poste comprend le crédit d'impôt recherche pour 2 712 K€ net de l'impôt sur les bénéfices dû par les entités du Groupe.



6.9. Résultat par action

RESULTAT PAR ACTION		
(en euros)	30/06/2024	30/06/2023
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-11 105	-3 002
Nombre d'actions	8 703 463	8 475 743
Nombre moyen pondéré d'actions	8 577 169	8 203 323
Nombre de bons attribués non encore exercés	714 951	406 952
Résultat par action	-1,29	-0,37
Résultat dilué par action	-1,29	-0,37

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant le résultat par action étant négatif, ces instruments sont finalement non dilutifs et ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

6.10. Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

- Prestations de services et contrats de management avec des membres du directoire ou du conseil de surveillance :

Parties liées : M. Gilles Delfassy, M. Erwan Menard et M. Henri Richard.
Modalités : la charge comptabilisée au titre du S1 2024 s'élève à 45 K€.

- Accord de licence :

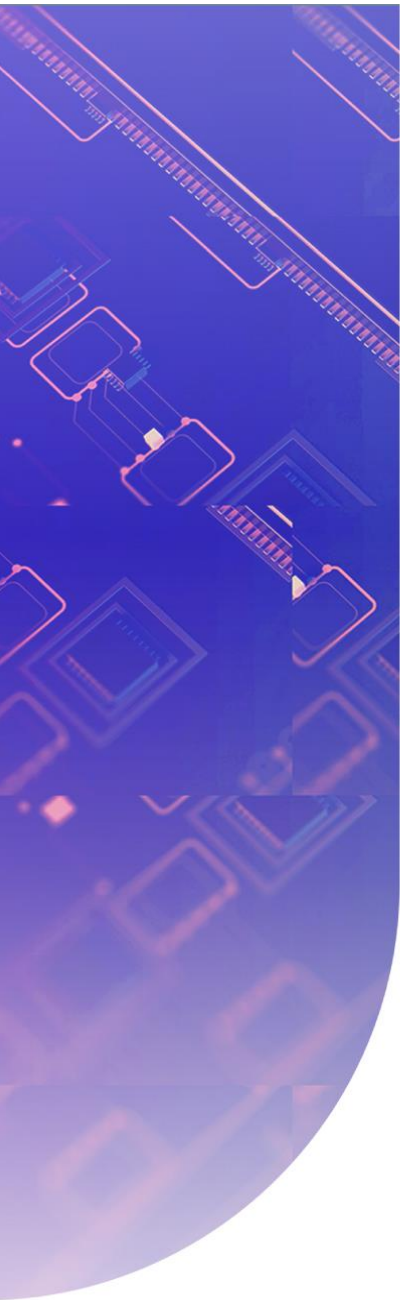
Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique
Modalités : la charge comptabilisée au titre du S1 2024 s'élève à 50 K€ HT (100 K€ HT au titre de l'année 2023).



6.11. Effectif moyen

EFFECTIFS		
	30/06/2024	31/12/2023
Cadres et professions supérieures	146	132
Techniciens et agents de maîtrise	13	62
Employés	62	
EFFECTIFS	221	194

Commenté [18]: W300
Note 15
B2:D13
Image



KALRAY

THE POWER OF MORE

kalrayinc.com